



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 94 février 2014

Jeunes et montagne

- > Xavier CHAUVIN, chargé de mission Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)
- > L'accueil des mineurs en refuge de montagne
- > La montagne, un formidable outil d'éducation et de socialisation
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...

➔ Xavier CHAUVIN

Chargé de mission, Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)

Moteur pour l'attractivité des territoires et facteur de cohésion sociale, le développement de la pratique sportive est depuis longtemps un objectif identifié des politiques d'aménagement du territoire.

L'offre est à première vue bien répartie sur le territoire national. Cependant un examen plus attentif montre des différences importantes entre les territoires tant en matière de rapport entre le nombre d'équipements et la population résidente, que du pourcentage de résidents déclarant une pratique sportive.

La question de l'accès au sport pour tous se pose donc et le constat des inégalités territoriales est bien réel. Ce constat fait écho à celui qui préside aux travaux conduits par la DATAR dans le domaine de l'accessibilité aux services publics, chantier prioritaire du gouvernement.

C'est en ce sens que la DATAR aujourd'hui, et demain le Commissariat général à l'égalité des territoires, en tant que membre du conseil d'administration du Centre national pour le développement du sport, du Conseil national du sport, mais également du Conseil supérieur des sports de montagne prend toute sa part à l'orientation des politiques sportives en faveur de l'égalité d'accès à la pratique sportive pour tous et sur l'ensemble des territoires.

Parmi l'ensemble des pratiques sportives, celles des sports de nature nécessitent une attention particulière à la fois parce que la pratique de ces activités est en constant développement, qu'elle répond à une attente forte de la population en matière de découverte des espaces natu-



rels et qu'elle peut être un vecteur de développement des territoires.

Pour répondre aux attentes des populations et faire du développement de ces activités un véritable levier de développement territorial, il faut susciter une approche intégrée de l'organisation de ces pratiques sur les territoires. Cela implique de réunir les acteurs du tourisme et des sports de nature, d'adapter et qualifier les produits « sports de nature » aux exigences touristiques, d'engager la professionnalisation du secteur par des formations appropriées et de mettre en œuvre une politique territoriale pour développer des destinations « sports de nature ».

Le Conseil national de la montagne, lors de son installation le 29 avril 2013 par le Premier ministre, a souhaité que la thématique « jeunes et montagne » soit inscrite dans ses travaux prioritaires, considérant que la découverte de la montagne et la pratique des activités de pleine nature par les jeunes étaient un enjeu d'éducation et d'inclusion sociale et que la reconquête de ce public était un facteur de développement touristique à court et moyen terme.

La nouvelle période de programmation des fonds communautaires 2014-2020 et la nouvelle phase de contractualisation État-régions offrent aux acteurs des sports de nature et des territoires un cadre favorable pour construire une politique de développement territorial des sports de nature ambitieuse et innovante.



➔ L'accueil des mineurs en refuge de montagne

Aller en refuge, c'est la promesse de partager des expériences simples et singulières en montagne : apprendre à observer, ressentir, s'arrêter et contempler, pratiquer une activité sportive, ou développer son imaginaire. Dans une société en constante évolution, la fonction des mythes et des symboles reprend là toute son importance. Le refuge, dernier espace humain en altitude, fait partie de ceux-là.

Sur le plan pédagogique, le refuge représente un lieu d'hébergement atypique, particulièrement adapté à la sensibilisation et à l'éducation des jeunes à l'environnement montagnard. Il favorise en effet l'apprentissage de la vie en collectivité, l'autonomie, la gestion des ressources dans un espace de vie rustique, restreint, voire contraignant.

Pour accéder au refuge, chacun doit se confronter au relief et au milieu, prévoir la météo, gérer son effort, être solidaire, et, à l'arrivée, faire parfois de belles rencontres. Pour l'éducateur, le refuge peut être une étape dans le cadre de la pratique des activités de montagne, un lieu de passage, un camp de base pour aller plus haut ; mais il constitue un excellent support d'éducation en ce qu'il propose une expérience de vie particulière. Derrière la classe verte ou le séjour en montagne, il y a bien souvent une idée d'initiation, de palier à franchir pour mieux se connaître, grandir et partager « l'intimité » de la montagne.

La réglementation en question

La réglementation actuelle sur l'hébergement des mineurs en refuge repose sur différents textes : le Code du tourisme, le Code de l'action sociale et des familles, le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public et des circulaires produites par l'Éducation nationale. Cette superposition de textes engendre des interprétations différentes selon les départements. Afin de faciliter la compréhension de cette réglementation, la commission interministérielle de sécurité (ministère de l'Intérieur) est chargée de rassembler les propositions d'évolutions formulées par les ministères en charge du dossier et d'émettre, après analyse juridique, un projet de texte (REF 7)¹ visant à clarifier les critères d'accessibilité aux refuges. La sortie de ce texte est conditionnée à la réalisation d'une étude pour mesurer l'impact économique potentiel que sa mise en œuvre pourrait avoir sur les refuges.

Des acteurs socio-éducatifs mobilisés

Dès 2011, les acteurs éducatifs ont souhaité donner un nouveau souffle aux sorties en montagne pour les jeunes, et repositionner le refuge comme un outil éducatif indispensable, favorable à la transmission d'un patrimoine naturel, culturel, social et historique. La Coordination Montagne - association pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme créée à l'issue des Assises de la montagne en 2009 - et le Réseau d'Éducation à l'Environnement Montagnard Alpin (REEMA), ont décidé de se mobiliser ensemble sur ce sujet. Leur premier objectif : contribuer à dynamiser les sorties en montagne en étant force de proposition sur l'évolution de la réglementation relative à l'hébergement des mineurs en refuge. Tout au

long de l'année 2013, le REEMA et la Coordination Montagne, ont réuni les acteurs éducatifs mobilisés sur le sujet des jeunes en refuge pour réaliser un guide pratique écrit collectivement. Ce guide a pour but d'inciter les enseignants, animateurs et éducateurs à organiser davantage de sorties en montagne comportant des nuitées en refuge, et de favoriser ainsi la découverte et la pratique des activités de montagne par les jeunes. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique du ministère des Sports illustrée par la campagne *Sports de nature, tous dehors !* Écrit sur le principe de la première sortie, le guide intitulé *Jeunes en refuges - Guide pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrés* délivre des conseils pratiques, des témoignages d'expériences, et un ensemble d'informations claires pour lever les craintes et les préjugés. L'argumentaire qu'il développe tend également à convaincre les nouveaux porteurs de projets que l'accès au refuge avec des mineurs ne constitue plus un frein à l'organisation de séjours en montagne. Publié début 2014, dans un premier temps en version électronique, vous le retrouvez sur les sites du réseau national des sports de nature, de la Coordination Montagne et du REEMA. Il sera disponible en format papier dès la sortie du texte réglementaire.

long de l'année 2013, le REEMA et la Coordination Montagne, ont réuni les acteurs éducatifs mobilisés sur le sujet des jeunes en refuge pour réaliser un guide pratique écrit collectivement. Ce guide a pour but d'inciter les enseignants, animateurs et éducateurs à organiser davantage de sorties en montagne comportant des nuitées en refuge, et de favoriser ainsi la découverte et la pratique des activités de montagne par les jeunes. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la politique du ministère des Sports illustrée par la campagne *Sports de nature, tous dehors !* Écrit sur le principe de la première sortie, le guide intitulé *Jeunes en refuges - Guide pratique pour réussir sa sortie en refuge de montagne pour des mineurs encadrés* délivre des conseils pratiques, des témoignages d'expériences, et un ensemble d'informations claires pour lever les craintes et les préjugés. L'argumentaire qu'il développe tend également à convaincre les nouveaux porteurs de projets que l'accès au refuge avec des mineurs ne constitue plus un frein à l'organisation de séjours en montagne. Publié début 2014, dans un premier temps en version électronique, vous le retrouvez sur les sites du réseau national des sports de nature, de la Coordination Montagne et du REEMA. Il sera disponible en format papier dès la sortie du texte réglementaire.

Des territoires dans lesquels ça bouge

Si l'intention éducative est essentielle à la mise en route d'une classe verte en montagne, dans bien des cas le soutien financier reste le principal obstacle rencontré par les porteurs de projet. Dans la lignée du Conseil National de la Montagne et de la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR) qui ont placé l'accès des jeunes à la montagne au cœur de leurs orientations stratégiques, de nombreux territoires engagés des opérations d'aides au départ - avec mesures financières incitatives - qui favorisent grandement la réalisation de projets. À titre

d'exemples, l'opération Plan montagne, ton collègue à la montagne portée par le conseil général de Savoie permet chaque année à plus de 1 000 collégiens de passer une nuit en refuge avec leur classe ; dans les Hautes-Alpes, l'USEP 05 coordonne depuis 6 ans l'opération *Destination refuges* qui envoie chaque année, entre 800 et 1 000 enfants d'écoles primaires du département

vers les refuges en altitude pour vivre deux jours et une nuit en montagne ; la ville de Grenoble via le dispositif *Jeunes en montagne* propose chaque année à 500 jeunes grenoblois de bénéficier de sorties sportives dans les montagnes environnantes en passant au moins une nuit en refuge. Enfin on retiendra à l'échelle régionale, l'exemple de la région Rhône-Alpes qui a mené l'opération *Montagne 2040* véritable outil de stratégie prospective, notamment pour promouvoir

les initiatives éducatives en montagne. Dans un environnement stimulant, et malgré un temps d'expérience court, ces opérations illustrent que la sortie en montagne avec nuitée en refuge représente un enjeu éducatif fort pour le territoire, jamais banal dans la vie d'un jeune et devant être accessible au plus grand nombre. Au-delà du rêve d'aventure, le refuge permet aux jeunes une expérience du vivre ensemble et du partage des tâches qu'ils aiment à raconter. Savoirs, savoir-faire, savoir-être, tout y est.

1. Article REF 7 de l'arrêté du 10 novembre 1994, qui fait partie des textes du code de la construction et de l'habitation relatifs aux règles de sécurité dans les établissements recevant du public (ERP), et spécialement à la protection contre les risques d'incendie et de panique.



Source : Bienvenue dans les refuges de montagne / Réalisation collective, coord. REE 05 et Écrins, 2006

Pour en savoir plus :

>> aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr

>> REEMA :

www.reema.fr
isabelle.roux@reema.fr

>> Coordination Montagne

www.coordination-montagne.fr
emmanuelle@coordination-montagne.fr

➔ L'expérience du mois : La montagne, un formidable outil d'éducation et de socialisation

Structure porteuse du projet : En Passant Par la Montagne (EPPM)

Enjeu : Éducation par les sports de nature

Échelle territoriale : Nationale

Résumé : Il était une fois, En Passant Par la Montagne (EPPM), une association animée par l'idée que la montagne et ses activités sont de formidables outils pour des structures sociales qui prennent en charge des personnes en difficulté. Un matin de juillet, neuf jeunes d'un institut thérapeutique éducatif et pédagogique, leurs quatre éducateurs et trois guides de haute montagne se retrouvent, baudrier à la ceinture, casque sur la tête et trouillomètre à zéro. Pas moins de six mois se sont écoulés entre les premières envies de l'équipe éducative, les propositions d'EPPM et la réalisation de cette aventure. Une préparation essentielle : travailler les objectifs, mettre en place le projet correspondant, se préparer physiquement et psychologiquement aux changements de repères. EPPM accompagne et propose son expertise en ingénierie de

projet aux structures sociales dans la réflexion, préparation et construction du projet.

10 h, certains visages sont crispés, regards oscillants entre le haut de la paroi et le bout des chaussons, on observe, on questionne, on découvre le matériel, on prend le temps d'expliquer et on écoute les guides... il va falloir leur faire confiance ! On refuse, on hésite, et puis on essaye ! On voit les « éducateurs » qui y vont, ils ont peur eux aussi, mais ça a l'air sympa... alors pourquoi pas moi ?! On apprend à assurer l'autre, on a la responsabilité de son camarade au bout de la corde, sous le regard des professionnels. Ainsi notre groupe a pu s'initier à l'escalade et à la via ferrata, des temps importants de rencontre, découverte, observation ; ensemble, jeunes, éducateurs et guides, avant de partir trois jours en haute montagne.

>> Cliquez ici pour voir le descriptif complet de l'expérience (tapez « jeunes montagne ») dans le moteur de recherche).

*European Network of Outdoor Sports

ENOS* Experiences
Consulter / Partager

Découvrez d'autres expériences

www.sportsdenature.gouv.fr



➔ Témoignage

L'équipe d'EPPM : Valérie TAUVRON, Éléonore MOURIER, Guillaume DE CHIARA et Oriane JOUNEAU

« Rompre avec l'environnement quotidien permet de travailler différemment sur des objectifs spécifiques tels que le dépassement, la valorisation, l'entraide, le partage... »

Pouvez-vous nous préciser ce qui fait de la montagne un véritable outil éducatif ?

La montagne est un environnement particulier qui impose ses règles à tout individu qui y évolue. Ce cadre naturel peut bouleverser les codes et repositionner quiconque dans son mode relationnel, que l'on soit guide, éducateur, ou jeune. En rupture avec l'environnement quotidien, ces changements permettent de travailler différemment sur des objectifs spécifiques tels que le dépassement, la valorisation, l'entraide, le partage... C'est ce cadre que nous trouvons intéressant dans le travail social, cependant il ne peut se suffire à lui-même ! Si l'on veut être sur des enjeux éducatifs, toute la richesse se trouve dans le maillage des différents acteurs et l'organisation humaine qui se construit autour des projets.

Quels changements observez-vous chez ces personnes en difficulté, après l'expérience vécue en montagne ?

Vivre une telle expérience c'est se positionner, ou être positionné, dans une dynamique de changement. En effet, le milieu, les activités, la rupture, les changements de repères impliquent une adaptation, la découverte d'un terrain qui n'est pas le sien. On ne peut pas avoir le même comportement chez soi que dans un refuge,

ni sur une falaise que dans son quartier. Pour que ces changements apportent des choses constructives et ne soient pas trop anxiogènes, le travail de préparation nous paraît primordial, autant pour rassurer les participants que pour préparer les équipes éducatives à se positionner dans ce cadre particulier. Les moments vécus en montagne restent limités dans le temps, et ce sont les émotions générées par l'expérience qu'il sera possible de réutiliser dans un suivi à plus long terme des personnes.

Comment accompagnez-vous les structures qui vous sollicitent pour un projet en montagne ?

Nous avons mis en place une méthodologie de projet spécifique pour proposer un accompagnement sur mesure à chaque structure. Lors du premier contact, nous cherchons à connaître le fonctionnement de la prise en charge, le public accueilli et ses difficultés, leurs objectifs éducatifs, les personnes qui portent le projet en interne, leurs envies, leurs moyens. Nous incitons les équipes à rédiger un projet pédagogique, à partir duquel nous établissons une proposition de projet budgétisée. Nous allons toujours à la rencontre des équipes éducatives en amont, où qu'elles soient sur le territoire et nous rencontrons également, si possible, les participants entre deux semaines et un mois avant la réalisation

du projet. Puis, sur cette base, nous échangeons et affinons le projet jusqu'à la signature d'une convention. Nous nous chargeons de tout l'aspect logistique, des réservations d'hébergements, des professionnels de la montagne afin de permettre aux équipes éducatives de se centrer sur l'accompagnement et la préparation des participants. Un salarié de l'association est toujours présent pendant un temps du projet en montagne afin d'assurer le lien entre les différents acteurs. Enfin, nous impulsions des temps de bilan, à la fin du séjour puis au sein de la structure dans les deux à trois mois suivants. Ces temps permettent de revenir sur le projet avec un certain recul sur l'expérience et d'accompagner les travailleurs sociaux à réinvestir les acquis.

Quels sont les retours ou perspectives des structures qui vous ont sollicités ?

Le meilleur des retours pour nous, ce sont des structures qui reviennent et nous sollicitent depuis un certain nombre d'années. Au-delà de la reconnaissance, ces partenariats consolidés apportent une confiance réciproque entre l'association et la structure nous permettant d'aller plus loin, de travailler plus en profondeur sur les projets, d'innover et de progresser dans nos actions !



Actus

Nord - Pas-de-Calais, terre de sports de nature

Le réseau régional des acteurs des sports de nature en Nord - Pas-de-Calais rassemble des personnes issues des sphères publique et privée, dont les intérêts partagés constituent autant de leviers de développement maîtrisés des sports de nature dans la région. Sa 3^e réunion s'est tenue le 24 janvier dernier en présence d'une quarantaine d'acteurs. Les réalisations et les projets sont nombreux. À titre d'exemples citons le projet *Destination sports de nature* porté par la mission Bassin minier dans le cadre de la mutation de cet ancien territoire industriel, la mise en œuvre par le conseil régional de contrats de rayonnement touristique dans lesquels les sports de nature sont largement intégrés et le thème de la santé par la pratique des sports de nature décliné par les Espaces naturels régionaux (ENRx)...

www.sportsdenature.gouv.fr

Jeux équestres 2014 en Normandie, tous en selle !

La France accueillera pour la première fois les Jeux Équestres Mondiaux du 23 août au 7 septembre 2014 en Normandie. S'inscrivant dans cette dynamique, les services de l'État en charge du Sport (DRJSCS, DDCS et DDCSPP), la région Basse-Normandie, le comité régional d'Équitation de Normandie et la coordination régionale des associations de Jeunesse et d'Éducation populaire ont décidé de mettre en place un projet éducatif territorial encourageant la pratique de l'équitation dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). Trente-deux structures socio-culturelles bénéficieront d'un parcours complet composé d'une formation gratuite destinée aux animateurs ou directeurs visant à développer des projets pédagogiques autour du cheval et d'un financement forfaitaire de 975 euros pour la mise en place d'un cycle de pratique de l'équitation.

www.sportsdenature.gouv.fr

Label Qualité Outdoor Ariège Pyrénées

Cette démarche innovante a été mise en place dans le département de l'Ariège afin de garantir des prestations de pleine nature de qualité dans le cadre d'un projet européen transfrontalier (POCTEFA). Elle repose sur un certain nombre de principes auxquels les professionnels sont attachés et pour lesquels ils s'engagent au travers de près de 140 critères. Actuellement treize entreprises, prestataires de loisirs sportifs et d'hébergements destinés aux randonneurs, sont labellisées. Ces prestations sont réalisées avec une volonté de préserver l'environnement et de favoriser les échanges ainsi que la découverte du territoire ariégeois. Ce travail est issu d'une collaboration entre des entreprises volontaires, l'Agence de Développement Touristique d'Ariège Pyrénées et l'Université de Toulouse Le Mirail.

www.sportsdenature.gouv.fr

Une charte pour les pratiques sportives et récréatives

La réserve naturelle de la Baie de Somme a mis en place une charte d'accueil et de bonnes pratiques des structures encadrant des activités de plein air et des sports de nature.

www.baiedesomme.org

« Sensibiliser chaque pratiquant aux bons comportements pour que la montagne reste un plaisir »

<http://preventionhiver.sports.gouv.fr/>



www.sports.gouv.fr/preventionhiver | [Facebook](https://www.facebook.com/sports_gouv) | [Twitter](https://twitter.com/sports_gouv)

Juridique

➔ Encadrement d'activité

Arrêté du 7 janvier 2014 modifiant les dispositions réglementaires du Code du sport : Plongée subaquatique

www.legifrance.gouv.fr

Parachutisme

www.legifrance.gouv.fr

➔ Équipement de protection individuelle

Avis relatif à l'application de la section 4 du chapitre II du titre II du livre III du Code du sport relative à la prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle pour la pratique sportive ou de loisirs.

www.legifrance.gouv.fr

➔ Agrément de protection de l'environnement

Arrêté du 10 janvier 2014 portant renouvellement de l'agrément de protection de l'environnement de l'association Mountain Wilderness France.

www.legifrance.gouv.fr

➔ Liste des établissements de formation en environnement spécifique

Note de service n° DS/C2/2013/424 du 24 décembre 2013 fixant la liste des établissements prise en application de l'article R. 212-8 du Code du sport.

circulaires.legifrance.gouv.fr

En kiosque

➔ Appui technique à la pratique durable des sports de nature. Rapport final

L'étude sur la conciliation des enjeux environnementaux et sportifs sur le département de l'Ariège réalisée de 2010 à 2012 présente des actions transversales mêlant l'amélioration des connaissances naturalistes, la gestion concertée de certains sites et l'éducation/formation des sportifs. L'articulation avec d'autres démarches départementales (démarche qualité Res'Pir, menée par l'ADT) ou à l'échelle des Pyrénées (via le réseau Éducation Pyrénées Vivantes) y est également expliquée.

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ Guide relatif à la pratique des sports nautiques sur les voies navigables intérieures

Voies navigables de France et le Comité national olympique et sportif français ont renouvelé pour 5 ans, le protocole d'accord relatif à la pratique des sports nautiques sur les voies navigables intérieures (2013 -2017). Ce guide pratique rappelle les règles et donne des informations élémentaires pour la mise en œuvre de l'accord.

<http://franceolympique.com>

➔ Fiches juridiques des sports de nature

Le conseil général du Bas-Rhin publie un recueil de 17 fiches juridiques relatives aux sports de nature. Élaboré par un groupe de travail de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) de sports de nature, cet outil est destiné à un public diversifié : élus, associations, fédérations, professionnels, etc. afin de faciliter la gestion des espaces et en particulier de prévenir les éventuels conflits.

www.bas-rhin.fr

À venir

➔ Escalade et droit

Colloque

21 mars 2014 - Grenoble (Isère)

www.sportsdenature.gouv.fr

➔ 3^e colloque national Sport et Sécurité

La gestion du risque dans les baignades et les pratiques sportives sur le littoral français

27 mars 2014 - Poitiers (Vienne)

www.plage-securite.fr

➔ Destinations NATURE

Salon

28 au 30 mars 2014 - Paris

www.randonnee-nature.com

Proposez une actualité !

Abonnez-vous à la lettre

Formulaires disponibles rubrique « La Lettre »

www.sportsdenature.gouv.fr